



Société anonyme au capital de 12 013.188,97 euros  
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

342 376 332 R.C.S. PARIS

## RAPPORT DU MANAGEMENT DU PREMIER SEMESTRE 2009

### 1.1 PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES

(En millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008	Exercice clos le 31 déc. 2008
<b>COMPTE DE RESULTAT :</b>			
Chiffre d'affaires .....	969,8	692,2	1 565,0
Charges nettes d'exploitation.....	(812,8)	(564,2)	(1 362,0)
Résultat opérationnel courant .....	157,0	128,0	203,0
Autres produits et charges opérationnels .....	(23,1)	-	(30,7)
Résultat opérationnel .....	133,9	128,0	172,3
Résultat financier .....	(25,1)	(1,5)	(19,5)
Impôts sur les résultats.....	(37,8)	(43,5)	(52,3)
Résultat net.....	72,0	82,9	100,4
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA) .....	307,8	256,9	524,7
<b>BILAN :</b>			
Actifs non-courants.....	1 589,4	832,6	1 545,0
Actifs courants .....	780,5	418,4	695,2
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>596,2</i>	<i>274,4</i>	<i>335,7</i>
Actifs destinés à être cédés'	25,3	11,0	16,8
<b>Total de l'actif.....</b>	<b>2 395,2</b>	<b>1262,0</b>	<b>2 257,0</b>
Capitaux propres .....	651,6	594,1	597,5
Passifs non-courants .....	1 298,5	367,9	1 227,8
Passifs courants.....	445,1	300,0	431,7
<b>Total du passif.....</b>	<b>2 395,2</b>	<b>1262,0</b>	<b>2 257,0</b>
<b>TRESORERIE :</b>			
Flux net de trésorerie généré par l'activité.....	400,2	217,8	474,2
Flux net de trésorerie lié aux investissements..	(188,3)	(171,9)	(1 159,2)
Flux net de trésorerie lié au financement .....	30,7	(3,4)	799,4
Variation de trésorerie .....	242,7	42,5	114,4
Trésorerie de clôture .....	580,1	265,5	337,4

## 1.2 RAPPORT DE GESTION

### 1.2.1 Présentation générale du Groupe

Le groupe Iliad (le « Groupe ») est aujourd'hui le premier opérateur alternatif sur le marché des télécommunications fixes en France.

Les activités du groupe Iliad se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- **Le secteur Haut Débit** qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous les marques Free, Alice), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, BookMyName, Alice et Dedibox), l'activité de centres d'appel (au sein des sociétés Centrapel, Total Call et Free), les activités Wimax (au sein de la société IFW) et les activités liées au déploiement de la fibre optique « FTTH » (Free Infrastructure, IRE, Immobilière Iliad et Citéfibre);
- **Le secteur Téléphonie Traditionnelle** qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One.Tel et Iliad telecom), de revente aux opérateurs (exploitées par Alice) ainsi que l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et l'activité e-commerce (exploitée sous le nom Assunet.com).

L'organisation des secteurs reflète la contribution dominante de l'ADSL et des services à valeur ajoutée au sein du secteur Haut Débit ainsi que le déclin programmé des autres activités du Groupe regroupées au sein du secteur Téléphonie Traditionnelle. Le secteur Haut Débit représente au 30 juin 2009 plus de 99 % du chiffre d'affaires total hors intersecteurs pour le Groupe.

Ces secteurs pourraient être modifiés à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Les états financiers du Groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture.

#### 1.2.1.1 Formation du chiffre d'affaires

##### 1.2.1.1.1 Chiffre d'affaires Haut Débit

##### 1.2.1.1.1.1 Présentation de l'offre et des services disponibles sous la marque Free

- **L'offre haut débit illimité via ADSL.** Depuis octobre 2002, Free propose à ses abonnés un accès haut débit illimité à un prix de 29,99 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem et sans frais d'accès au service. Cette offre unique permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées, et 22 Mbps dans les zones non-dégroupées (en fonction de l'éligibilité de la ligne). Les abonnés sont facturés par Free et font l'objet d'un prélèvement automatique mensuel du montant de leur abonnement (29,99 euros par mois). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- **La téléphonie via ADSL** Les abonnés Free Haut Débit disposant d'un modem Freebox bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis la Freebox vers un autre abonné Freebox, vers la France Métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), la Réunion, la Guadeloupe ainsi que vers 97 destinations étrangères. Le chiffre

d'affaires généré par les appels vers les mobiles français et vers les destinations internationales non comprises dans le forfait, ainsi que le chiffre d'affaires généré par les appels entrants à destination des abonnés Freebox, sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit.

- **La télévision via ADSL.** Depuis décembre 2003, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision avec un accès à plus de 300 chaînes dont 150 chaînes gratuites au 30 juin 2009. Le chiffre d'affaires généré par les chaînes payantes est comptabilisé dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit. Les chaînes du groupe Canal+ sont directement facturées à l'abonné par le Groupe Canal+ et une commission est reversée à Free. Depuis le 31 juillet 2007, tous les abonnés Free Haut Débit (en zones dégroupées et non dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) peuvent accéder à un bouquet de chaînes de télévision depuis le portail Free.
- **La vidéo à la demande via ADSL (VoD).** Depuis décembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande proposant les plateformes suivantes : Canalplay, i-concerts, TF1 vision, M6 télévision et vodéo.tv. Ce service permet d'accéder à un catalogue de films et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, à l'aide de la télécommande Freebox, peut être visionné pendant 24 heures et est proposé avec toutes les fonctionnalités d'un DVD. Les séances sont facturées à partir de 0,99 euros TTC, directement sur la facture Free Haut Débit de l'abonné.
- **La vidéo à la demande par abonnement via ADSL (S-VOD).** Depuis juin 2007, l'abonnement Internet à Haut Débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne), permet d'accéder à un service d'abonnement pour une offre de contenu à la demande. Deux offres sont disponibles : L'offre basique Free Home Vidéo, à 7,99 euros TTC par mois, donnant à l'abonné un accès illimité 24H/24 et 7J/7 à plus de 50 films et 100 épisodes de séries renouvelés toutes les semaines, et l'offre Free Home Vidéo Intégrale, à 11,99 euros TTC par mois, donnant accès en illimité à toutes les thématiques (Cinéma, Séries, Musique, Jeunesse, HD...).
- **L'offre « multi TV » :** Depuis septembre 2008, Free propose à ses abonnés de regarder des programmes sur plusieurs postes de télévision. L'offre de base permettant d'accéder à la télévision sur un second téléviseur est proposée à l'abonné à 4,99 euros TTC par mois. L'offre intégrant le magnétoscope numérique est proposée à l'abonné à 9,99 euros TTC par mois.
- **L'offre "Accès sans abonnement".** Pour cette offre d'accès à Internet bas débit sans abonnement, le prix payé par le client correspond au coût de la communication téléphonique qui lui est facturée par France Télécom. Le montant du reversement par minute est calculé par France Télécom et approuvé par l'ARCEP.
- **Le "Forfait 50 heures".** Pour le "Forfait 50 heures", l'abonné bénéficie de 50 heures de connexion par mois à Internet bas débit pour un prix unique de 14,94 euros TTC. L'abonné paie son abonnement directement à Free, par prélèvement automatique, au début de chaque mois. Les éventuels dépassements et prorata de forfait sont facturés par Free au tarif local Internet et prélevés au début du mois suivant mais comptabilisés sur la période concernée.
- **L'activité d'hébergement.** Le chiffre d'affaires de cette activité provient, d'une part, de la vente d'espaces d'hébergement non-dédiés pour sites Internet et d'autre part, de l'hébergement de serveurs dédiés. Les services d'hébergement non-dédiés sont facturés sur une base annuelle fixe par nom de domaine ou par site. L'offre de serveurs dédiés (Dédibox)

est destinée aux PME et aux particuliers, leur permettant d'accéder à Internet haut débit pour leurs applications multimedia, à partir de 29,99 euros TTC par mois.

- **La commercialisation de noms de domaine** et la **commercialisation d'espaces publicitaires** sur le portail de Free.
- Les **autres activités du secteur Haut Débit** réalisent un chiffre d'affaires issu principalement de la vente de minutes commutées au secteur Téléphonie Traditionnelle ainsi que la vente de cartes WiFi et matériels connexes, de l'offre de présélection, des offres de migrations vers le dégroupage et du renouvellement des modems.

#### 1.2.1.1.1.2 Présentation des offres et des services disponibles sous la marque Alice

- **Offres ADSL.** Depuis septembre 2005, Alice propose à ses abonnés en zone dégroupée un accès haut débit illimité à partir de 29,95 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem, sans frais d'accès au service, mais avec une période d'engagement de 12 mois (supprimée en 2009). Depuis fin 2008, un important travail de recentrage des offres Alice a été effectué autour d'une offre à 29,95 euros TTC par mois. Cette offre est proposée soit avec la promotion « 4 heures mobiles », ainsi la première année le prix mensuel est de 29,95 euros TTC par mois, puis de 39,95 euros TTC, soit avec la promotion « 3 premiers mois offerts ». En zone non dégroupée Alice propose pour 34,95 euros TTC par mois d'accéder à l'Internet avec un débit pouvant atteindre les 22 Mbps (en fonction de l'éligibilité de la ligne). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 45 euros TTC, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- **Offres Téléphonie via ADSL (VOIP).** Les abonnés aux offres Alice Box bénéficient des appels illimités vers 87 destinations dont la France métropolitaine. Par ailleurs, Alice a mis en place des offres de forfait pour les appels vers les mobiles et l'internationales. Le prix de ces forfaits varie de 7,95 euros TTC par mois à 23,95 euros TTC par mois en fonction des durées incluses et des destinations.
- **Offres télévision via ADSL (IPTV).** Depuis novembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via Alice Box (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision avec un accès à plus de 140 chaînes gratuites au 30 juin 2009. En outre, différents bouquets ou chaînes payantes sont proposés (bouquet TV Essentiel à 9,95 euros TTC / Bouquet TV Intégral à 19,95 euros TTC...). Les chaînes du groupe Canal+ sont directement facturées à l'abonné par celui-ci, en contrepartie Alice perçoit diverses commissions.
- **La vidéo à la demande via ADSL (VOD).** Depuis janvier 2007, l'abonnement à Internet à haut débit via Alice Box (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande sur différentes plateformes (principalement Virginmega) Ce service permet d'accéder à un catalogue de plus de 10 000 titres et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, peut être visionné jusqu'à 48 heures. Les séances sont facturées à partir de 0,99 euros TTC directement sur la facture Alice de l'abonné.
- **L'offre Bas Débit "Accès sans abonnement" (PAYG ou Free).** Pour cette offre d'accès à Internet bas débit sans abonnement, le prix payé par le client correspond au coût de la communication téléphonique qui lui est facturée par N9uf Télécom. Le montant du

reversement par minute effectué par N9uf, est calculé par France Télécom et approuvé par l'ARCEP.

- **L'offre Alice Internet Journée.** Pour ce forfait, l'abonné bénéficie d'une connexion Internet illimitée de 5h à 17h du lundi au samedi inclus (Période illimitée), ainsi que de 15 heures de communications Internet par mois, à utiliser en dehors de la « période illimitée » pour un prix unique de 9,95 euros TTC. L'abonné se connecte à Internet en composant un numéro d'accès gratuit pour l'appelant. L'abonné paie son abonnement directement à Alice. Les éventuels dépassements et prorata de forfait sont facturés par Alice au tarif de 0,05 euros/min supplémentaire.
- **L'offre Alice Internet Illimité.** Pour ce forfait, l'abonné bénéficie d'une connexion Internet illimitée 7j/7 24h/24 pour un prix unique de 29,95 euros TTC. L'abonné se connecte à Internet en composant un numéro d'accès gratuit pour l'appelant. L'abonné paie son abonnement directement à Alice.
- **L'offre « B2B ».** Alice, propose la mise en œuvre et la gestion de solutions télécoms et e-business en termes de téléphonie, de connectivité IP, de réseaux privés virtuels et d'hébergement.

#### *1.2.1.1.2 Chiffre d'affaires Téléphonie Traditionnelle*

Le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle se décompose de la manière suivante :

- L'offre de **One.Tel** est une offre de téléphonie en présélection sans abonnement. En s'inscrivant au service One.Tel, le client autorise One.Tel à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels depuis son poste fixe soient transmis et facturés par One.Tel (hors numéros spéciaux). Le client bénéficie alors des tarifs de One.Tel sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles. Le client bénéficie également de l'offre à 0,01 euro TTC par minute pour tous ses appels locaux et nationaux. A la fin de chaque mois, le montant total des communications effectuées par chaque client est calculé afin d'établir la facture qui sera envoyée pour règlement sous 15 jours.
- Les offres de **ANNU**, l'annuaire inversé par Minitel, téléphone, Internet et SMS. Le service sur Minitel est directement facturé par France Télécom sur la facture téléphonique de l'utilisateur et fait l'objet d'un reversement à l'éditeur du service. Dans le cas de ANNU, ce reversement est de 36,93 euros par heure. Les sommes dues par France Télécom au titre de ces reversements sont payées tous les deux mois.
- **Assunet**, qui exerce une activité de courtier d'assurances en ligne, tire ses revenus des commissions sur vente de contrats d'assurance à des particuliers et à des sociétés du Groupe.
- **Iliad Telecom** a une activité de téléphonie en présélection pour les entreprises.
- **L'offre « Wholesale ».** En 2008 Alice opérait une activité de grossiste sur le marché des télécommunications (achat-revente de terminaison internationale, de bande passante avec des opérateurs tiers). Cette activité était motivée par l'appartenance au groupe Telecom Italia SPA, elle a vocation à disparaître en 2009.

#### *1.2.1.2 Coûts opérationnels de l'ADSL en Option 5 (abonnés non dégroupés) et de l'ADSL en Option 1 (abonnés dégroupés)*

Les offres ADSL de Free et d'Alice reposent sur deux types de prestations :

- **d'une part, l'Option 1 (abonnés dégroupés)** où Free et Alice commercialisent une offre transitant totalement sur leurs propres réseaux. Les abonnés ont le choix entre le dégroupage partiel et le dégroupage total. Dans le cas du dégroupage partiel, l'abonné souscrit à l'offre haut débit mais continue à payer à France Télécom un abonnement correspondant à la location de sa ligne téléphonique et conserve la possibilité d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques avec l'opérateur historique. Dans le cas du dégroupage total, l'abonné n'a plus de lien commercial avec France Télécom et ne paie donc plus son abonnement. Dans ce cas, toutes les communications téléphoniques transitent au travers de la connexion haut débit.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage sont les suivants au 30 juin 2009:

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage partiel)

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 2,90 euros
- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage total)

- Location de la paire de cuivre : 9,00 euros
- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

Depuis avril 2007, Free utilise l'offre de Location de Fibre optique (LFO) de France Télécom pour dégroupier les répartiteurs distants. Les prix de location ne sont pas régulés dans le cadre de l'offre de dégroupage, ils font l'objet d'une négociation commerciale entre Free et France Télécom. Cette charge supplémentaire n'est pas chiffrée dans les coûts opérationnels détaillés ci-dessus.

- **d'autre part, l'Option 5 (abonnés non dégroupés)** où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par France Télécom.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel était fixé à 10,40 euros depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Au 1<sup>er</sup> juillet 2009, le prix applicable est de 9,30 euros.

L'abonnement mensuel pour l'offre DSL Access Only, était fixé à 17,50 euros par mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Au 1<sup>er</sup> juillet 2009, le prix applicable est de 16,40 euros.

A ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques sont les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) : 45,00 euros
- Frais d'accès : 3,80 euros

Cette structure tarifaire sera modifiée au 1<sup>er</sup> juillet 2009 :

- Consommation (par Mbit/s) : 19,00 euros
- Frais d'accès : 3,80 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage. Par ailleurs, le Groupe poursuivra sur le second semestre 2009, le processus de migration d'une partie des abonnés Alice de l'Option 5 vers l'Option 1, en s'appuyant sur l'importante capillarité de son réseau.

### **1.2.1.3 Investissements et dotations aux amortissements**

#### *1.2.1.3.1 Haut Débit*

Le Groupe a déployé un réseau de télécommunication en France métropolitaine. L'essentiel des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau a fait l'objet de contrats d'IRU (*Indefeasible Right of Use*) d'une durée comprise entre 10 et 25 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la fibre. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Tout comme les coûts opérationnels entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent significativement, les investissements varient également entre ces deux options de façon significative.

L'Option 1 nécessite la mise à disposition d'un modem (Freebox ou Alice Box) et d'un DSLAM Freebox ainsi que le règlement à l'opérateur historique des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS), ainsi que les frais de logistique et d'envoi des modems.

- Au cours du premier semestre 2009 le coût de la Freebox HD, intégrant les dernières technologies (Courant Porteur en ligne et wifi 802.11n), est resté stable à environ 180 euros. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2009, les nouveaux abonnés Alice sont équipés avec la dernière génération de modem, dont le coût est d'environ 130 euros.
- Les frais d'accès au service du dégroupage, facturés par l'opérateur historique, sont de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 60 euros par abonné pour le dégroupage partiel.

Tous ces éléments (frais d'accès, frais de logistique, modems et DSLAM) font l'objet d'un amortissement sur une période de quatre ans à compter de la mise en service, comparé à trois ans précédemment.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque les nouveaux abonnés sont équipés de Freebox version 4, déjà en cours d'amortissement. Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

- |   |             |
|---|-------------|
| • Frais d'accès au service « DSL Access » :   | 49,00 euros |
| • Frais d'accès au service « DSL Access Only»:  | 54,00 euros |
| • Frais d'accès au service « DSL Access Only» (accès préalablement détenu par l'opérateur): | 17,00 euros |

Les frais d'accès sont également amortis sur une période de quatre ans.

#### 1.2.1.3.2 Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) le Groupe, à travers ses filiales Free Infrastructure, IRE et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

Le déploiement de ces réseaux est constitué de quatre phases :

- L'acquisition de locaux pour la réalisation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Le déploiement « horizontal », qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux pieds des immeubles ;
- Le déploiement « vertical », qui consiste à poser des fibres optiques dans les immeubles, jusqu'aux paliers ;
- Le raccordement de l'abonné.

Les acquisitions de NRO sont réalisées par le Groupe à travers ses deux filiales IRE et Immobilière Iliad. La majorité des sites acquis sont portés par IRE et une grande partie est financée en leasing sur 12 ans. La société Immobilière Iliad, a acquis en nom propre certains sites.

Le déploiement horizontal, actuellement la priorité du Groupe, est réalisé soit en propre par les équipes du Groupe (principalement à Paris), soit par des contrats « clé en main » avec des sous-traitants (essentiellement en province). Au cours du premier semestre 2009, le Groupe a mis en place les premiers déploiements horizontaux en dehors de Paris en utilisant l'offre d'accès aux fourreaux de l'opérateur historique.

#### 1.2.1.4 Marge brute et Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

A diverses reprises dans ce rapport de gestion, il est fait mention aux notions suivantes:

La marge brute est définie comme le chiffre d'affaires moins les achats consommés.

ROAA, ou résultat opérationnel courant avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux stocks options des salariés).

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

### 1.2.2 Eléments clés du premier semestre 2009.

#### Périmètre historique:

Le premier semestre 2009 se caractérise par la progression des principaux indicateurs opérationnels du Groupe :

- Croissance organique de 14%, en raison de la progression de la base d'abonnés Free de 455.000 abonnés sur la période du 30 juin 2008 au 30 juin 2009, et de l'utilisation croissante des services à valeur ajoutée ;
- Forte progression des principaux indicateurs de rentabilité, compte tenu de l'amélioration du taux de dégroupage (+3,8 points sur la période, permettant



d'atteindre 87,2% au 30 juin 2009), et de l'évolution contrôlée des principaux postes de charge.

- Très forte génération de trésorerie de l'activité ADSL de plus de 178 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice 2009.

#### Alice :

Au cours du premier semestre 2009 le Groupe a poursuivi sa rapide intégration d'Alice en mettant en œuvre les synergies identifiées dans les domaines des dépenses de marketing, du revenu par abonné, des coûts de réseau, du système d'information et des frais de structure. Ces mesures ont permis à Alice de dépasser l'objectif de retour à l'équilibre, initialement fixé, en affichant une contribution de 5,5 millions d'euros au ROAA du Groupe sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Par ailleurs, le Groupe a bénéficié au cours du premier semestre d'encaissements exceptionnels pour un montant total de 144,3 millions d'euros correspondant, à l'utilisation d'une partie des déficits d'Alice et à l'application de certaines clauses d'ajustement de prix à Telecom Italia.

### 1.2.3 Comparaison des résultats au 30 juin 2009 et 30 juin 2008

Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation consolidés présentés dans les comptes ne correspondent pas à la somme des informations sectorielles présentées ci-dessous en raison du retraitement des opérations intersecteurs. Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des secteurs différents, consistent essentiellement en la revente au secteur Téléphonie Traditionnelle de prestations de télécommunications réalisées au titre du réseau exploité par Free. Ces opérations intersecteurs représentent 13,9 millions d'euros au 30 juin 2009 et 13,4 millions d'euros au 30 juin 2008.

L'activité haut débit représentant dorénavant 99% du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel, l'analyse de l'activité et du résultat est décrite dans la partie Haut Débit. L'analyse distinguera le périmètre consolidé, le périmètre historique (hors acquisition d'Alice) et la contribution d'Alice sur le premier semestre 2009.

(en millions d'euros)	30 juin 2009 Incl. Alice	30 juin 2009 Excl. Alice	30 juin 2008	Variation % Incl. Alice	Variation % Excl. Alice
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>969,8</b>	<b>787,6</b>	<b>692,2</b>	<b>40,1%</b>	<b>13,8%</b>
Achats consommés	(469,4)	(362,7)	(339,1)	38,4%	7,0%
<b>Marge brute</b>	<b>500,4</b>	<b>424,9</b>	<b>353,1</b>	<b>41,7%</b>	<b>20,3%</b>
Charges de personnel	(58,0)	(29,6)	(27,4)	111,7%	8,0%
Charges externes	(75,6)	(44,3)	(38,9)	94,3%	13,9%
Impôts et taxes	(22,5)	(19,0)	(11,9)	89,1%	59,7%
Dotations aux provisions	(27,1)	(18,1)	(9,1)	197,8%	98,9%
Autres produits et charges d'exploitation	(9,4)	(11,6)	(8,9)	5,6%	30,3%
<b>ROAA</b>	<b>307,8</b>	<b>302,3</b>	<b>256,9</b>	<b>19,8%</b>	<b>17,7%</b>
Charges sur avantages de personnel	(3,7)	(3,7)	(2,5)	48,0%	48,0%
Dotations aux amortissements	(147,1)	(98,1)	(126,4)	16,4%	(22,4%)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>157,0</b>	<b>200,5</b>	<b>128,0</b>	<b>22,7%</b>	<b>56,6%</b>
Autres produits et charges opérationnels	(23,1)	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>133,9</b>	<b>200,5</b>	<b>128,0</b>	<b>4,6%</b>	<b>56,6%</b>
Résultat financier	(25,1)	(2,7)	(1,5)	-	-
Charges d'impôt	(37,8)	(37,8)	(43,6)	(13,3%)	(13,3%)
Résultat net des activités cédées	1,0	1,0	-	-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>72,0</b>	<b>161,0</b>	<b>82,9</b>	<b>(13,1%)</b>	<b>94,2%</b>

### 1.2.3.1.1

### Analyse du résultat du secteur Haut Débit

Le secteur Haut Débit regroupe :

- les activités de fournisseur d'accès à Internet sur le réseau téléphonique commuté ou via ADSL, exploitées sous les marques Alice, Free, Free Haut Débit, Free Télécom et Freebox ;
- les activités d'hébergement et de création de noms de domaine, exploitées sous les marques Online, Dedibox, Bookmyname et Alice;
- l'activité de centre d'appel du Groupe au travers des sociétés Centrapel et Total Call et Free ;
- les activités fibre optique;
- Les activités B2B de la marque Alice ;
- les activités Wimax exploitées par IFW.

Le réseau de télécommunications du Groupe est opéré au sein de la société Free.

(en millions d'euros)	30 juin 2009 Incl. Alice	30 juin 2009 Excl. Alice	30 juin 2008	Variation % Incl. Alice	Variation % Excl. Alice
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>963,7</b>	<b>782,1</b>	<b>684,1</b>	<b>40,9%</b>	<b>14,3%</b>
Achats consommés	(468,9)	(362,8)	(338,7)	38,4%	7,1%
<b>Marge brute</b>	<b>494,8</b>	<b>419,3</b>	<b>345,4</b>	<b>43,3%</b>	<b>21,4%</b>
Charges de personnel	(56,3)	(27,9)	(25,0)	125,2%	11,6%
Charges externes	(73,6)	(42,3)	(36,5)	101,6%	15,9%
Impôts et taxes	(22,2)	(18,7)	(11,6)	91,4%	61,2%
Dotations aux provisions	(27,0)	(17,9)	(9,1)	196,7%	96,7%
Autres produits et charges d'exploitation	(9,1)	(11,3)	(8,8)	3,4%	28,4%
<b>ROAA</b>	<b>306,6</b>	<b>301,2</b>	<b>254,4</b>	<b>20,5%</b>	<b>18,4%</b>
Charges sur avantages de personnel	(3,0)	(3,0)	(2,1)	42,9%	42,9%
Dotations aux amortissements	(147,1)	(98,1)	(126,3)	16,5%	(22,3%)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>156,5</b>	<b>200,1</b>	<b>126,0</b>	<b>24,2%</b>	<b>58,8%</b>
Autres produits et charges opérationnels	(23,1)	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>133,4</b>	<b>200,1</b>	<b>126,0</b>	<b>5,9%</b>	<b>58,8%</b>

Le tableau ci-après présente la contribution d'Alice, sur le premier semestre 2009, dans le secteur Haut Débit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 Incl. Alice	30 juin 2009 Excl. Alice	30 juin 2009 Contribution Alice
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>963,7</b>	<b>782,1</b>	<b>181,6</b>
Achats consommés	(468,9)	(362,8)	(106,1)
<b>Marge brute</b>	<b>494,8</b>	<b>419,3</b>	<b>75,5</b>
Charges de personnel	(56,3)	(27,9)	(28,4)
Charges externes	(73,6)	(42,3)	(31,3)
Impôts et taxes	(22,2)	(18,7)	(3,5)
Dotations aux provisions	(27,0)	(17,9)	(9,1)
Autres produits et charges d'exploitation	(9,1)	(11,3)	2,2
<b>ROAA</b>	<b>306,6</b>	<b>301,2</b>	<b>5,4</b>
Charges sur avantages de personnel	(3,0)	(3,0)	-
Dotations aux amortissements	(147,1)	(98,1)	(49,0)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>156,5</b>	<b>200,1</b>	<b>(43,6)</b>
Autres produits et charges opérationnels	(23,1)	-	(23,1)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>133,4</b>	<b>200,1</b>	<b>(66,7)</b>

## Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du secteur Haut Débit par type de revenus pour le premier semestre 2009 et le premier semestre 2008, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en millions d'euros)	30-juin-09	30-juin-08	Variation %
Revenus de l'activité Haut Débit hors intersecteurs	961,0	679,6	41,4%
-Revenus de l'accès (ADSL; Accès sans abonnement ; 50 heures)	941,7	665,3	41,5%
- Revenus hébergement et publicitaires	12,8	8,8	45,5%
- Autres revenus	6,5	5,5	18,2%
Revenus intersecteur	2,7	4,5	(40,0%)
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>963,7</b>	<b>684,1</b>	<b>40,9%</b>

Entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009, le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit hors intersecteurs a augmenté de 281,4 millions d'euros, soit une augmentation d'environ 41,4% liée au dynamisme de l'offre haut débit via ADSL de Free et à l'intégration des activités ADSL de la marque Alice.

### *Revenus de l'accès à Internet*

Le chiffre d'affaires de l'accès à Internet, qui s'élève à 941,7 millions d'euros au 30 juin 2009, est constitué des revenus provenant de l'exploitation des services de fourniture d'accès à Internet, sur le réseau téléphonique commuté et par ADSL, exploités sous les marques Free, Alice, Free Télécom et Free Haut Débit.

Le chiffre d'affaires de l'activité de fourniture d'accès à Internet a connu une croissance de 41,5% entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2008, en raison :

- **De la forte progression du parc d'abonnés au cours de la période reposant sur** le dynamisme de la croissance organique de la marque Free, (recrutement de 455.000 abonnés nets de résiliations) soit près d'un nouvel abonné sur quatre, et l'intégration des 782 000 abonnés Alice

	30 juin 2007	30 juin 2008	30 juin 2009
<b>Nombre total d'abonnés ADSL</b>	2 626 000	3 134 000	4 371 000
- Free	2 626 000	3 134 000	3 589 000
- Alice	-	-	782 000
<b>Abonnés dégroupés</b>	2 060 000	2 614 000	3 551 000
- Free	2 060 000	2 614 000	3 130 000
- Alice	-	-	421 000
<b>Abonnés dégroupés en % du total</b>	78,4%	83,4%	81,2%
- Free	78,4%	83,4%	87,2%
- Alice	-	-	53,8%
<b>Part de marché résidentiel<sup>1</sup></b>	19,5%	19,8%	24,8%

- **De l'utilisation croissante des services à valeur ajoutée disponibles** aux abonnés Free et Alice. Au 30 juin 2009, le chiffre d'affaires lié à ces services s'est élevé à 231,8 millions d'euros contre 168,9 millions d'euros au 30 juin 2008, soit une progression de plus de 37% sur la période ;
- **De la simplification de l'offre commerciale d'Alice** autour de deux offres.

Le succès commercial de l'offre Free et les synergies rendues possibles par l'intégration d'Alice ont permis au Groupe d'atteindre un ARPU de 36,3 euros sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, soit une progression de 40 centimes d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

### ***Revenus hébergement et publicitaires***

Le chiffre d'affaires de 12,8 millions d'euros généré par l'activité hébergement et publicité sur le premier semestre 2009 correspond aux revenus issus de la commercialisation des noms de domaine en France et des prestations de services d'hébergement à valeur ajoutée ainsi que de la commercialisation d'espaces publicitaires sur les portails de Free et d'Alice. Par comparaison, au 30 juin 2008, les revenus hébergement et publicité étaient de 8,8 millions d'euros.

### ***Revenus intersecteur et autres***

Les revenus intersecteur et autres regroupent les revenus générés par le secteur Haut Débit du fait de la revente de minutes produites par le réseau directement opérée par Free au secteur Téléphonie Traditionnelle et le produit résultant de la vente des cartes Wi-Fi et matériels connexes. Ce chiffre d'affaires est en recul par rapport à l'exercice précédent, du fait de la baisse du niveau d'activité du secteur Téléphonie Traditionnelle.

### ***Marge brute***

Périmètre consolidé :

<sup>1</sup> Source: Iliad et France Télécom

La marge brute du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé s'élève à 494,8 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 345,4 millions d'euros au 30 juin 2008, soit une progression de 43,3%. Le taux de marge brute progresse de 0,9 points et ce malgré l'effet dilutif de l'intégration d'Alice.

#### Périmètre historique :

Au cours du premier semestre 2009, **l'amélioration de la rentabilité de l'activité Haut Débit sur le périmètre historique s'est poursuivie** : progression de 21,4% de la marge brute à 419,3 millions d'euros et de 3,1 points du taux de marge brute au 30 juin 2009 par rapport au 30 juin 2008 en raison de :

- **L'impact positif** de l'augmentation du taux de dégroupage, grâce au dynamisme commercial de la marque Free, et à l'ouverture de nouveaux NRA. Au 30 juin 2009, le groupe avait dégroupé 2 375 NRA, contre 1 850 au 30 juin 2008, permettant une amélioration du taux de dégroupage des abonnés Free de 3,8 points sur la période pour atteindre 87,2% au 30 juin 2009;
- La **baisse** des coûts opérationnels en option 1 (dégroupage total);
- **La croissance des services optionnels à valeur ajoutée**, détaillée précédemment.

#### Alice :

**Impact dilutif de l'intégration d'Alice** en raison du faible taux de dégroupage sur la base d'abonnés. Au 30 juin 2009, le taux de dégroupage était de 53,8%. Au cours du second semestre 2009, le Groupe va engager un plan de dégroupage des abonnés Alice, afin d'atteindre un taux de dégroupage sur cette base d'abonnés compris entre 75% et 80%.

### **Charges de personnel**

#### Périmètre consolidé :

Les charges de personnel hors avantages de personnel ont représenté 5,8% du chiffre d'affaires Haut Débit sur le périmètre consolidé au 30 juin 2009, en hausse de 2,2 points par rapport au 30 juin 2008. L'augmentation du poids relatif des charges de personnel est principalement liée à l'intégration des salariés d'Alice.

#### Périmètre historique :

Au cours du premier semestre 2009, le Groupe a poursuivi l'amélioration de la qualité de son service client, ainsi le 2 avril dernier Free a reçu la certification NF Service par l'AFNOR Certification pour ses centres d'appel. Les charges de personnels sont restées relativement stables par rapport au 30 juin 2008 à 3,6% du chiffre d'affaires Haut Débit.

Il est important de noter que le service clients engendre des coûts supérieurs aux revenus générés par les appels entrants.

### **Charges externes**

Les charges externes sur le périmètre consolidé s'élèvent à 73,6 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 36,5 millions d'euros au 30 juin 2008. La forte augmentation de ces charges est liée principalement à la consolidation d'Alice : ces charges sont le reflet de la politique de sous-traitance de certaines fonctions d'Alice.

## **Dotations aux provisions**

Les dotations aux provisions s'élèvent à 27,0 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 9,1 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette évolution s'explique essentiellement par la prise en compte des provisions sur clients douteux et stocks liées à l'intégration d'Alice, ainsi qu'à certaines provisions pour risques sur le périmètre historique.

## **Impôts et taxes**

Les impôts et taxes s'élèvent à 22,2 millions au 30 juin 2009, contre 11,6 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette augmentation résulte de l'application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 de la taxe pour financer l'audiovisuel publique.

## **Autres produits et charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation nettes des autres produits s'élèvent à 9,1 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 8,8 millions d'euros en 2008.

Ce poste correspond aux droits d'auteurs, aux créances clients irrécouvrables nettes de reprise de provisions et au résultat des cessions d'immobilisations ainsi qu'aux provisions pour charges liées à l'intégration d'Alice.

## **Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)**

### Périmètre consolidé :

Le ROAA du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé progresse de 20,5% à 306,6 millions d'euros au 30 juin 2009 par rapport au 30 juin 2008. Le ratio ROAA sur le chiffre d'affaires s'établit à 31,8% au 30 juin 2009 contre 37,2% à la même période en 2008 et 31,2% au 2<sup>ème</sup> semestre 2008.

### Périmètre historique :

Au cours du premier semestre 2009, le secteur Haut Débit affiche une marge record à 38,5%, contre 37,2% pour la même période en 2008. Ainsi le ROAA atteint au 30 juin 2009, 301,2 millions d'euros, en progression de 18,4% par rapport au 30 juin 2008. Cette amélioration de la rentabilité opérationnelle s'explique par :

- L'amélioration de la marge brute détaillée précédemment,
- Absorption de la base de coût fixe par une activité en forte croissance.

### Alice :

Au cours du premier semestre 2009, le Groupe a poursuivi sa rapide intégration d'Alice en mettant en œuvre les synergies identifiées dans les domaines des dépenses de marketing, du revenu par abonné, des coûts de réseau, du système d'information et des frais de structure. Les principales mesures mises en place sont :

- La simplification et le repositionnement des offres commerciales ;



- La rationalisation du réseau d'Alice et l'optimisation des coûts payés à des tiers ;
- La migration du suivi des abonnés Alice dans le système d'information de Free.

**Ces mesures ont permis une contribution de 5,5 millions d'euros au ROAA du Groupe sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009.**

## Résultat opérationnel

### Périmètre consolidé :

Le résultat opérationnel s'élève à 133,4 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 126 millions d'euros au 30 juin 2008. Le résultat opérationnel du Groupe affiche une hausse de près de 6% entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009, et ce malgré l'effet dilutif d'Alice pour 66,7 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009.

### Périmètre historique :

**Le résultat opérationnel sur le périmètre historique progresse très fortement (+58%) entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 pour dépasser les 200 millions d'euros au 30 juin 2009.** Cette augmentation résulte de la progression moins rapide des dotations aux amortissements que le chiffre d'affaires sur le premier semestre 2009 en raison :

- De la stabilité du coût des Freebox à 180 euros sur la période, malgré la généralisation de la technologie CPL et du wifi 802.11n,
- De l'allongement de la période d'amortissement de trois à quatre ans des frais d'accès, des modems et des frais liés.

Compte tenu des éléments évoqués précédemment, le ratio de résultat opérationnel par rapport au chiffre d'affaires gagne 7 points entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, pour s'établir à 25,5% au 30 juin 2009.

### Alice :

La contribution d'Alice au résultat opérationnel du Groupe a été négative de 66,7 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice, en raison :

- De la prise en compte des dotations aux amortissements, liées à l'accélération de la vie de certains actifs, pour 49 millions d'euros. Les dotations aux amortissements d'Alice ont vocation à fortement diminuer à l'issue du processus de migration des abonnés sur le réseau de Free.
- De la comptabilisation d'une charge de 23,1 millions d'euros, liés aux frais de restructuration.

#### ***1.2.3.1.2 Principaux éléments du secteur Téléphonie Traditionnelle***

Le secteur de la Téléphonie traditionnelle ne représente plus que 1% du chiffre d'affaires et sa contribution est négligeable en terme de résultat pour le Groupe en raison :

- de la forte hausse de l'activité Haut Débit (détaillée précédemment),

- de la fin des interconnexions indirectes,
- dans une moindre mesure de la baisse du nombre d’abonnés One.Tel,
- et de la disparition de l’activité Wholesale d’Alice.

(en millions d’euros)	30 juin 2009 Incl. Alice	30 juin 2009 Excl. Alice	30 juin 2008	Variation % Incl. Alice	Variation % Excl. Alice
<b>Chiffre d’affaires</b>	<b>20,0</b>	<b>19,4</b>	<b>21,5</b>	<b>(7,0%)</b>	<b>(9,8%)</b>
Marge brute	17,9	17,8	17,8	0,6%	-
<b>ROAA</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>2,5</b>	<b>(52,0%)</b>	<b>(56,9%)</b>
Résultat opérationnel courant	0,5	0,4	2,0	(75,0%)	(80,0%)

#### 1.2.4 Liquidités et investissements

(en millions d’euros)	30 juin 2009	30 juin 2008
Flux net de trésorerie généré par l’activité.....	400,2	217,8
Flux net de trésorerie lié aux investissements.....	(188,3)	(171,9)
Flux net de trésorerie lié au financement.....	30,7	(3,4)
<b>Variation de trésorerie .....</b>	<b>242,7</b>	<b>42,5</b>
Trésorerie de clôture.....	580,1	265,5

#### Périmètre consolidé :

Le premier semestre 2009 se caractérise par une très forte génération de trésorerie, reposant sur :

- Un accroissement de la génération de **Free Cash flow de l’activité ADSL de Free à 178,4 millions d’euros, soit un doublement par rapport à la même période en 2008,**
- Les décaissements exceptionnels liés aux restructurations sur Alice pour 25,1 millions d’euros,
- Les encaissements exceptionnels pour 144,3 millions d’euros.

#### Périmètre historique :

Au cours du premier semestre 2009, les activités historiques du Groupe ont généré un flux net de trésorerie, après impôts et variation du besoin en fond de roulement et avant investissements, de 423 millions d’euros.

Les décaissements liés aux acquisitions d’immobilisations corporelles et incorporelles (net des cessions) s’élèvent à 200 millions d’euros au 30 juin 2009 et se décomposent principalement comme suit :

- **Investissements de croissance**, liés à l'activité ADSL (modems et DSLAMs Freebox, frais d'accès au service France Télécom (« FAS »), FAS de portabilité...) : 122,2 millions d'euros. Ces investissements sont stables par rapport à la période précédente, en raison de la constitution d'un stock de boitiers, afin d'améliorer le service client en réduisant les délais de livraison.
- **Investissements de réseau pour l'activité ADSL** (IRU, salles France Télécom, génie civil, matériel de transmission...) : 22,4 millions d'euros ;
- **Investissements FTTH** : 55,4 millions d'euros. Il faut noter qu'une majorité des biens immobiliers devant servir de NRO et que certains éléments de réseau ont été acquis par le biais d'un contrat de crédit bail ou de leasing, dont les montants ne sont pas comptabilisés en investissement (d'un point de vue comptable) Ces montants se sont élevés à 1,2 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Les 178 millions d'euros de Free Cash Flow de l'activité ADSL permettent au Groupe de très largement autofinancer ses investissements dans la fibre (55,4 millions d'euros) et de renforcer sa trésorerie ;

#### Alice :

Les contributions d'Alice sur le premier semestre 2009 aux flux de trésorerie du Groupe ont été les suivantes:

- Contribution positive de 1,9 millions d'euros **de l'activité d'Alice**,
- Des **investissements de réseau et de croissance liés à l'activité ADSL d'Alice** s'élevant à 16,2 millions d'euros. Ces investissements sont liés à l'activité ADSL d'Alice, i.e. modems, frais d'accès au service France Télécom (« FAS »), FAS de portabilité, commission versés aux sous-traitants dans le cadre du recrutement d'abonnés...
- Des décaissements exceptionnels liés aux restructurations sur Alice pour 25,1 millions d'euros,

### **1.2.5 Endettement du Groupe**

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...). L'activité du Groupe n'est à ce jour pas impactée par les effets de la crise économique et le Groupe reste confiant sur sa capacité bénéficiaire.

L'endettement brut au 30 juin 2009 est composé des principaux emprunts suivants :

#### Emprunt syndiqué de 1 200 millions d'euros :

Le 31 juillet 2008, dans le cadre de l'acquisition du groupe LSG, le Groupe a mis en place un crédit syndiqué auprès de 12 établissements européens. Ce crédit syndiqué, d'une enveloppe globale de 1 200 millions, est composé :

- d'une ligne dédiée à l'acquisition et aux frais de restructuration de 950 millions d'euros, utilisable jusqu'au 31 décembre 2009 et remboursable par amortissement

jusqu'à l'échéance le 25 juin 2013. Cette ligne était utilisée à hauteur de 906,5 millions d'euros au 30 juin 2009.

- d'une ligne de crédit « revolver » d'un montant de 250 millions d'euros, disponible jusqu'au 25 juin 2013. Cette ligne n'était pas utilisée au 30 juin 2009.

Le taux d'intérêt applicable sur ces lignes est fondé sur l'Euribor augmenté d'une marge pouvant varier de 1,45% à 0,70%, en fonction de l'évolution du niveau de levier financier du Groupe.

#### Obligations convertibles « Océanes » :

Le 21 juin 2006, Iliad a procédé à une émission d'Océanes (obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes). Le montant net levé grâce à cette opération s'est élevé à 326,3 millions d'euros. Ces Océanes viennent à maturité en janvier 2012 et portent un coupon de 2,2%.

#### Engagements de crédit bail :

Au 30 juin 2009, le montant des engagements de crédit bail immobilier mis en place avec Genefim pour les acquisitions de NRO s'élevait à 25,7 millions d'euros. Au cours du premier semestre 2009, le groupe a mis en place 4,3 millions d'euros de contrats de financements en leasing avec Cisco, dans le cadre de l'achat d'équipement FTTH.

Au 30 juin 2009, l'endettement brut du groupe s'établit à 1 308 millions d'euros, et l'endettement net à 712 millions d'euros. Le ratio d'endettement net par rapport au ROAA s'élève à 1,24x, en forte amélioration par rapport au 31 décembre 2008 (1,7x).

### **1.2.6 Répartition du capital au 30 juin 2009**

Au 30 juin 2009, le capital social de la société Iliad se composait de 54.522.460 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 38.491.697 actions soit 70,6 % du capital
- Public : 16 030.763 soit 29,4 % du capital

Au 30 juin 2009, il existe cinq plans d'options de souscription d'actions Iliad dont les éléments principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	<b>Date d'Attribution</b>	<b>Prix d'Exercice</b>	<b>Date d'Exercice</b>	<b>Nombre éventuel d'actions à émettre</b>
Options	20 janvier 2004	16,30 €	20 janvier 2008	38 524
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2009	197 002
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2010	197 003
Options	14 juin 2007	74,62€	13 juin 2012	162 455
Options	30 août 2007	68,17 €	30 août 2012	694 759
Options	5 novembre 2008	53,79 €	5 novembre 2013	590 600
			<b>Total</b>	<b>1 880 343</b>

## 1.3 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 1.3.1 Informations Pro forma

Les éléments présentés ci-après correspondent à l'information pro forma du Groupe, intégrant l'acquisition d'Alice au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

(en millions d'euros)	30 juin 2008
Chiffre d'affaires	859,4
ROAA	214,0
Résultat net	(11,2)

Ces éléments ne prennent pas en compte :

- les impacts en résultats dus à l'harmonisation des méthodes entre Free et Alice, notamment l'impact des changements de méthodes d'amortissement de certains biens ainsi que l'accélération de certaines dépréciations d'actifs ;
- l'impact des activités disparues en raison de la fin de leur adossement au groupe Telecom Italia SPA ou ayant fait l'objet d'une décision d'arrêt par la Direction du Groupe Iliad suite à la reprise d'Alice ;
- l'impact des opérations effectuées avec la société Intercall, société acquise par le Groupe Iliad lors de la reprise des activités d'Alice et dont la cession hors du groupe a été immédiatement engagée ;

Ces informations ne sont pas représentatives des performances de l'ensemble consolidé si l'acquisition avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elles ne sont pas non plus représentatives des performances du Groupe.

### 1.3.2 Objectifs

Compte tenu des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009, le Groupe souhaite poursuivre sa politique de croissance rentable et s'est fixé les objectifs suivants:

- 5 millions d'abonnés haut débit en 2011
- Un taux de dégroupage pour le Groupe (Free et Alice) de 82% à fin 2009,
- Un Free Cash Flow ADSL supérieur à 300 millions d'euros en 2009 (hors Alice), et de plus de 1 milliard d'euros entre 2009-2011 (y compris Alice),
- Générer un EBITDA incrémental de 90 millions d'euros (en base annuelle) dès le second semestre 2010 sur Alice.
- Une très forte augmentation du résultat net en 2009.
- Dans le cadre du déploiement de son réseau FTTH, le Groupe confirme ses objectifs :
  - D'avoir couvert horizontalement 70% de Paris au cours du deuxième semestre 2009
  - de couvrir horizontalement 4 millions de foyers à fin 2012.

### 1.3.3 Evènements postérieurs à la clôture

Iliad est candidat à l'appel à candidature pour l'attribution de la 4<sup>ème</sup> licence mobile.

Le marché de la téléphonie mobile en France avec ses 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel constitue un relais de croissance supplémentaire pour Iliad. L'entrée sur ce marché s'inscrit dans la stratégie industrielle du Groupe : Iliad entend s'appuyer sur sa marque Free, son réseau de dernière génération, ses capacités d'innovation, son savoir-faire commercial et sa base de 4.4 millions d'abonnés (soit environ 10 millions d'utilisateurs) pour développer des offres innovantes à des prix attractifs.

### 1.3.4 Glossaire

Au regard des différences constatées dans les définitions relatives à l'ADSL données par les opérateurs, Iliad souhaite préciser à nouveau les définitions utilisées depuis le lancement de son service.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free dans un central téléphonique dégroupé par Free.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés ADSL facturés sur la période.

Free Cash Flows : ROAA moins les investissements réalisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à l'activité ADSL.

FTTH : « Fiber To The Home », est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

Nombre total d'abonnés ADSL : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés ADSL à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et le ROAA.